

# Avis aux chasseurs de chevreuil!

## Possibilité supplémentaire de chasser dans la zone 2A\*.

*Tout résident de la Nouvelle-Écosse qui est admissible et qui ne détient pas actuellement un timbre de chasse au chevreuil sans bois 2008 pour toute zone peut présenter une demande et recevoir un timbre.*

**Pour présenter une demande :** Composez le 1-900-565-3337  
ou consultez le [www.gov.ns.ca/natr](http://www.gov.ns.ca/natr)

**Frais :** 6,11 \$ + TVH

Vous pouvez présenter une demande du lundi 22 septembre 2008 à 7 h, jusqu'au dimanche 11 octobre à minuit.

*\*La zone 2A est la région côtière qui se trouve entre la rivière East à Mahone Bay, dans le comté de Lunenburg, vers l'ouest jusqu'à la rivière Medway, dans le comté de Queens. Une description complète de la zone 2A est disponible en ligne.*

*Pour plus d'information, consultez le [www.gov.ns.ca/natr/wildlife](http://www.gov.ns.ca/natr/wildlife)  
ou communiquez avec le bureau local du ministère  
des Ressources naturelles.*

  
**NOVA SCOTIA**  
**NOUVELLE-ÉCOSSE**  
Ressources naturelles